

Démarche : Aide à la rénovation de logement indigne et insalubre
(MaPrimeLogementDécent) – Paiement de votre dossier

Organisme : Communauté de communes - Vallespir

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	
Date de naissance	

Formulaire

Paiement de votre dossier

Cette démarche dématérialisée vous permet de déposer en toute sécurité l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution de votre demande d'aide.

Elle a pour objectif d'accompagner les propriétaires occupants ainsi que les bailleurs dans le suivi de leur demande auprès de la Communauté de Communes du Vallespir (CCV), dans le cadre de projets de rénovation de logements indignes ou insalubres. Ce dispositif vise à simplifier les démarches administratives et à sécuriser toutes les étapes de l'instruction du dossier.

Grâce à cette procédure, vous pourrez transmettre l'ensemble des pièces obligatoires au service Habitat de la CCV afin de permettre l'instruction de votre demande d'aide dans les meilleures conditions.

Mail du demandeur

Numéro de téléphone du demandeur

Adresse du bien immobilier qui fait l'objet de la demande d'aide

Référence cadastrale du logement

Description du projet faisant l'objet de la demande d'aide

Aide à la rénovation de logement indigne et insalubre (MaPrimeLogementDécent) – Paiement de

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie recto/verso de la Carte Nationale d'Identité (CNI) du demandeur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du demandeur

Nom de votre MAR (Mon Accompagnateur Rénov')

Votre MAR est l'entreprise qui vous aide à constituer votre dossier et vous accompagne tout au long des étapes clés.

Numéro de SIRET de votre MAR (Mon Accompagnateur Rénov')

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Notification d'engagement

Ce document vous a été envoyé par la CCV après validation de votre dossier de demande d'aide par la commission Habitat.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Fiche de demande de subvention - Paiement

Merci de joindre la fiche de demande de subvention complétée par votre MAR.

Ce document synthétise votre projet : travaux retenus, entreprises sélectionnées, montant des factures et calcul des aides attribuables aux demandeurs.

La fiche est à demander directement auprès de la CCV.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Factures des travaux réalisés par des artisans RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)

Merci de joindre toutes les factures relatives aux travaux réalisés. Les prestations facturées doivent obligatoirement provenir d'artisans RGE.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Demande de paiement

Merci de joindre la demande de paiement, datée et signée.

Ce document est transmis par la CCV. Il est normalement envoyé au demandeur en même temps que la notification d'engagement.

Toutefois, si vous l'avez égaré, n'hésitez pas à contacter le service Habitat de la Communauté de Communes du Vallespir.